

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Luxembourg, le 13 mars 2020

**VELCAN HOLDINGS :**  
**ACHEVEMENT DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS LANCE LE 17 DECEMBRE 2019**  
**LANCEMENT D'UN NOUVEAU PROGRAMME**

Le Conseil d'administration annonce que la Société a racheté la totalité des 300.000 actions prévues, à un prix moyen pondéré de 6.77 euros par action et pour un montant total de 2.029.662 euros conformément au descriptif du programme de rachat d'actions publié le 17 décembre 2019 et aux résolutions des Assemblées Générales des actionnaires en date du 28 juin 2017 et du 28 juillet 2017.

Les rachats effectués ont été publiés régulièrement et sont disponibles sur le site internet de la Société (<http://www.velcan.lu/investors/other-regulated-information/>).

Suivant l'objectif annoncé des rachats d'actions, le Conseil d'administration a décidé l'annulation de 278.500 actions rachetées et de conserver 21,500 actions pour la couverture des exercices futurs de valeur mobilières donnant accès au capital. L'annulation se traduira, une fois les formalités complétées, par une réduction du capital de la Société pour le porter de son montant actuel de cinq millions huit cent trente mille huit cent vingt euros (EUR 5.830.820), à cinq millions cinq cent cinquante-deux mille trois cent vingt euros (EUR 5.552.320), divisé en cinq millions cinq cent cinquante-deux mille trois cent vingt (5.552.320) actions d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune.

Dans la continuité des précédents programmes de rachat d'actions, le Conseil d'administration a décidé de lancer un nouveau programme de rachat, dont le but est d'acheter des actions de la Société à des actionnaires souhaitant les vendre aux conditions de marché actuelles, mais ne trouvant pas la liquidité suffisante, en vue de leur annulation.

Ce document décrit le programme de rachat d'actions autorisé par l'assemblée générale des actionnaires du 28 juin 2017, dont la mise en œuvre a été décidée par le conseil d'administration.

### **1. Date de l'assemblée générale des actionnaires qui a autorisé le programme de rachat**

L'autorisation de rachat par la Société de ses propres actions a été donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 28 juin 2017 (8ème résolution). Elle est mise en œuvre



dans le cadre du présent programme sur décision du conseil d'administration du 13 mars 2020.

## 2. Répartition par objectifs des titres de capital détenus à ce jour

A ce jour, la société auto-détient 393 125 actions, soit 6,74 % du capital, dont la répartition par objectif est la suivante :

Annulation d'actions	278 500
Remise d'actions lors de l'exercice de valeurs mobilières donnant accès au capital	24 800
Couverture de plans d'options ou de plans d'attribution d'actions gratuites aux salariés et mandataires sociaux	89 825
Contrat de liquidité	-
Remise d'actions dans le cadre d'opérations de croissance externe	-

## 3. Objectifs du programme de rachat

Le programme de rachat a pour objectif de racheter des actions de la Société en vue de leur annulation.

## 4. Part maximale du capital, nombre maximal de titres, caractéristiques des titres à acquérir, prix maximum d'achat et autres modalités

Dans le respect des limites votées à la 8ème résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 28 juin 2017, le programme de rachat sera mis en œuvre dans les conditions suivantes :

- la société pourra acquérir, à ce jour, un nombre maximum de 300 000 actions représentant 5,15% du capital social ;
- le prix d'achat par action sera égal au cours de bourse au jour de l'acquisition, y compris en cas d'opérations sur bloc qui pourront être réalisées sur le marché ou de gré à gré ;
- le prix maximum d'achat par action est de cinq euros et dix cents (EUR 5,1), hors frais d'acquisition ;
- compte tenu de ce qui précède, le montant total maximal que la société pourra consacrer au rachat de ses propres actions ne pourra excéder 1.530.000 euros, hors frais d'acquisition ;
- les actions de la société sont des actions ordinaires, toutes de même catégorie (ISIN FR0010245803) ;
- les rachats seront effectués par un prestataire de services d'investissement indépendant auquel sera confiée la tâche de mettre en œuvre le programme de rachat, au nom et pour le compte de la société, en fonction des conditions de marché.

## 5. Durée du programme

12 mois à compter du 13 mars 2020, conformément à l'autorisation donnée lors de l'Assemblée Générale Mixte du 28 juin 2017, soit au plus tard jusqu'au 12 mars 2021 inclus.

## 6. Autres informations

- Contrat de liquidité : aucun contrat liquidité n'est en place à la date du présent descriptif.
- La société n'utilisera pas de produits dérivés dans le cadre du programme.

\* \* \*

Contact Relations Investisseurs

[investor@velcan.lu](mailto:investor@velcan.lu)

### **A propos de Velcan:**

Velcan Holdings est un holding d'investissement basé au Luxembourg et fondé en 2005, opérant en tant que producteur d'électricité indépendant dans des pays émergents et gérant un portefeuille mondial d'actifs financiers.

La société possède et exploite une centrale hydroélectrique de 15 MW au Brésil, qu'elle a développée et construite en 2009. Son principal projet énergétique en cours de développement est une cascade de concessions hydroélectriques située en Inde et totalisant 571 MW.

Les concessions hydroélectriques fournissent de longues périodes de génération de trésorerie mais l'issue de leur développement est incertaine et de nombreuses années sont nécessaires pour amener ces projets à maturité dans les pays émergents: cela requiert des études de terrain dans des endroits reculés, l'obtention des autorisations et permis nécessaires et les acquisitions foncières, dans un environnement politique et réglementaire qui peut être instable ou très ralentissant. En parallèle, Velcan Holdings gère activement sa trésorerie en investissant dans les instruments financiers cotés et des opérations de private equity.

Le siège de Velcan Holdings est à Luxembourg, avec des bureaux administratifs et financiers à Singapour et à Maurice. L'équipe dédiée au développement de la cascade hydroélectrique indienne est basée à New Delhi et sur le site du projet (Arunachal Pradesh).

La société a été lancée il y a plus de 15 ans par son actionnaire de référence, Luxembourg Hydro Power SA, détenu par l'équipe dirigeante de Velcan Holdings.

Velcan Holdings est coté sur le marché Euro MTF au Luxembourg (Ticker VLCN / ISIN FR0010245803).

Velcan Holdings n'a jamais effectué d'offre publique au sens de la directive 2003/71 / CE du Parlement européen et du Conseil.

### **Avertissement**

---

*Le présent communiqué contient des informations prospectives relatives au potentiel des projets en cours et/ou des projets dont le développement a débuté. Ces informations constituent des objectifs rattachés à des projets et ne doivent en aucun cas être interprétées comme des prévisions directes ou indirectes de bénéfice. L'attention du lecteur est également attirée sur le fait que la réalisation de ces objectifs dépend de circonstances futures et*



*qu'elle pourrait être affectée et/ou retardée par des risques, connus ou inconnus, des incertitudes et divers facteurs de toute nature, notamment liés à la conjoncture économique, commerciale ou réglementaire, dont la survenance serait susceptible d'avoir un effet négatif sur l'activité et les performances futures du groupe.*

*Ce communiqué ne constitue pas une offre au public ni une invitation adressée au public ou à des investisseurs qualifiés dans le cadre d'une quelconque opération de placement. Ce communiqué ne constitue ni une offre de valeurs mobilières ni une sollicitation d'ordre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux Etats-Unis d'Amérique, ni dans aucun autre pays.*

